

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Univers d'enfants Inc.	Numéro de permis 2021018	Date d'inspection Le 04 novembre 2024
Nom de l'établissement Garderie univers d'enfants 3		Numéro de téléphone (506) 864-8377
Adresse 329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	04 nov. 2024	04 nov. 2024
Commentaires : Durant la prise de ratio, l'inspecteur observe une personne responsable de 10 enfants. Le ratio était respecté sur cet élément, car une personne éducatrice peut avoir 15 enfants d'âge scolaire à sa charge. Cependant, l'inspecteur questionne son rôle et celui-ci indique qu'il est un personnel de soutien, mais que l'enfant dans lequel il est responsable est avec la personne éducatrice en haut pour accueillir les autres enfants de l'école. Selon les règlements, les aides-éducateurs offrant des services à des enfants ayant besoin de soutien additionnel ne comptent pas dans le ratio, tandis que ces enfants sont comptés. La personne éducatrice est revenue dans le groupe peu de temps après. Sur les lieux, l'inspecteur discute avec l'administratrice et l'exploitante concernant le personnel de soutien. L'exploitante indique comprendre et qu'un plan sera mis en place immédiatement pour assurer la conformité à cet égard. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
L'inspecteur observe les enfants manger la collation, arrivée de l'école ainsi que les jeux libres à l'extérieur. L'inspecteur à observer des maisons fabriquées par les enfants à l'aide de matériel recyclé. Les enfants étaient fières de présenter leur maison à l'inspecteur. L'inspecteur n'a pas été en mesure d'observer l'ombrage extérieur. Ceci sera vérifié à un temps ultérieur.

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 novembre 2024

Date

original signé par
Annick Beaulieu

Le 05 novembre 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date